

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY ACADÉMIQUE
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation,
1^{er} Degré – 1^{ère} année - Année universitaire 2022/2023

Le Directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la première année de master mention **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, 1er degré**.

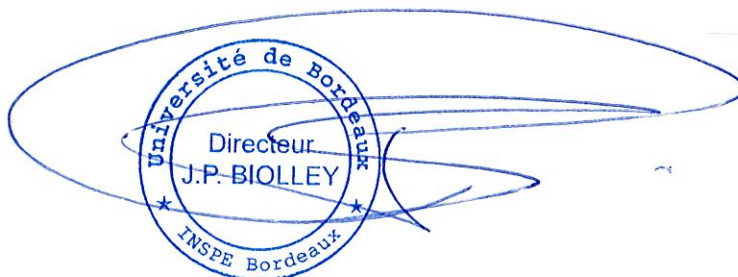
NOM	Prénom	Qualité
MAGENDIE	Elisabeth	Responsable Mention
MONTHARU	Florent	RPS Dordogne
PEGUY	Laurent	Responsable UE
PERAUD-PUIGSEGUR	Stéphanie	Responsable UE
PEREZ	Sylvie	RPS Pyrénées-Atlantiques
PERPIGNAN	Catherine	RPS Gironde
SORT	Carine	Responsable UE
SOUBRANE	Cindy	RPS Lot-et-Garonne
STUNELL	Kari	Responsable UE

Article 2 : Madame Elisabeth MAGENDIE, responsable INSPE de la mention 1^{er} degré, est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury académique est constitué pour l'année universitaire 2022-2023.

Fait à Mérignac, le : 28 novembre 2022

Le directeur de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY ACADÉMIQUE
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation,
1^{er} Degré – 2nde année - Année universitaire 2022/2023

Le Directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^o et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la seconde année de master mention **Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, 1er degré**.

NOM	Prénom	Qualité
MAGENDIE	Elisabeth	Responsable Mention
MONTHARU	Florent	RPS Dordogne
PEGUY	Laurent	Responsable UE
PEREZ	Sylvie	RPS Pyrénées-Atlantiques
PERAUD-PUIGSEGUR	Stéphanie	Responsable UE
PERPIGNAN	Catherine	RPS Gironde
SOUBRANE	Cindy	RPS Lot-et-Garonne
SORT	Carine	Responsable UE
TAGU	Jérôme	Responsable UE

Article 2 : Madame Elisabeth MAGENDIE, responsable INSPE de la mention 1^{er} degré, est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury académique est constitué pour l'année universitaire 2022-2023.

Fait à Mérignac, le : 28 novembre 2022

Le directeur de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux

